

Un feu vert pour l'étiquetage santé des aliments

Une petite pastille associant une lettre à une couleur allant du vert au rouge et figurant sur l'emballage des aliments, tel pourrait bientôt être le nouveau repère santé dans nos rayons de supermarché. Concrètement, ce code associe une lettre et une couleur selon les qualités nutritionnelles du produit : sa teneur en graisse, en sucres, en sel, etc.

Le dispositif prévoit d'afficher un A vert pour les aliments à privilégier et un E rouge pour les produits à consommer avec modération. La Fédération souhaite que cet avis soit repris dans le Projet de loi de modernisation du système de santé (PLMSS) pour permettre aux personnes diabétiques d'être informées sur les qualités nutritionnelles d'un aliment et faciliter ainsi, dans un objectif de santé, leurs choix de consommation.

Lire l'intégralité de l'"[Avis relatif à l'information sur la qualité nutritionnelle des produits alimentaires](#)", 25 juin 2015, sur le site du Haut Conseil de la santé publique.